



3 juillet 2018

Bonjour,

C'est avec grand plaisir que j'entamerai ma 3^e année à titre de directrice de l'école Arthur-Vaillancourt!

Votre enfant commence tout juste sa période de vacances et nous vous donnons déjà toute l'information relative à la rentrée scolaire 2018-2019 !!

Il est à noter que cette année la journée d'accueil administratif se tiendra le 22 août ainsi qu'une autre demi-journée le 28 août. Plus de détails suivront dans le présent document.

Venez souligner avec nous le thème de l'année scolaire ***Renouvelée, rénovée; c'est mon école, c'est ma rentrée!***

Alors, le 29 août 2018 à 9 h, nous vous attendrons, parents et enfants, dans la cour de l'école. Nous invitons les élèves de la 2^e année à se procurer une étiquette à leur nom en arrivant dans la cour.

L'appel traditionnel des élèves sera fait dès 9 h 30. Les enfants se rendront alors en classe et feront la connaissance de leur nouveau titulaire.

Pendant que les élèves seront en classe, les parents seront conviés au gymnase pour l'assemblée générale annuelle. Si toutefois vous deviez amener un petit frère ou une petite sœur, un service de garde sera mis à votre disposition. Une réservation devra être faite auprès de l'école au plus tard le 27 août en téléphonant au (450) 433-5530 (s.v.p., laissez un message pour confirmer le nombre).

Lysanne Gagnon, directrice

Voici quelques informations pour un départ réussi!!

1. Horaire de la rentrée :

Il n'y a pas de transport scolaire le matin (vous devez assurer le transport de votre enfant)

9 h @ 9 h 30	Arrivée des élèves accompagnés d'un parent
9 h 30 @ 10 h 45	Les élèves se rendent en classe avec les titulaires et les parents se rendent au gymnase pour l'assemblée générale annuelle
10 h 45 @ 11 h 30	Préparation des épis de maïs lors de la récréation
11 h 30	Les élèves retournent en classe
12 h 45 @ 13 h 55	Dîner de type épluchette (nous fournissons 2 épis par enfant, ils doivent apporter le reste de leur dîner)
13 h 55 @ 15 h 50	Les élèves retournent en classe
15 h 55	Départ de l'école vers la maison en autobus

Lors de cette journée, nous vous demandons d'apporter tous les effets scolaires (déjà identifiés) de votre enfant. De plus, nous procéderons à la distribution des manuels scolaires et cahiers d'exercices. Votre enfant devra donc avoir son sac d'école pour rapporter les manuels à la maison pour identification et protection.

Lors de cette journée spéciale, à 9 h 30, tous les parents sont conviés à l'assemblée générale annuelle des parents lors de laquelle vous pourrez poser votre candidature aux différents postes offerts au sein du conseil d'établissement pour l'année 2018-2019 ainsi qu'au sein du conseil d'administration de la Fondation au Diapason pour la même année scolaire.

2. À compter du 30 août 2018 :

À compter de ce deuxième jour de classe, l'horaire normal de classe sera en vigueur. Votre enfant terminera donc la classe à 15 h 50. Le transport scolaire régulier, matin et soir, sera offert à tous. Comme c'est également le début des classes pour les transporteurs, il va de soi qu'ils doivent également s'adapter aux horaires, ils peuvent donc varier légèrement. L'horaire du transport scolaire sera disponible dans la semaine du 13 août 2018 via le bureau virtuel de la CSSMI.

3. Accueil administratif :

Cette année, il y aura lieu la deuxième édition de notre journée d'accueil administratif pour les parents, voici les détails :

Lors de cette journée, vous viendrez :

- ⌘ Acquitter les frais scolaires tels que la facture annuelle (débit, chèque ou argent comptant);
- ⌘ Remplir la fiche santé;
- ⌘ Remplir les diverses autorisations (photo, vidéos);
- ⌘ Récupérer le chandail de concert de votre enfant (3^e années);
- ⌘ Rencontrer la Fondation au Diapason pour la cotisation annuelle;
- ⌘ Valider la fréquentation du service de garde;
- ⌘ Menu et bon de commande Resto-Pop;

Date	Heure	Nom de famille commençant par les lettres suivantes
22 août 2018	12 h @ 13 h 30	A-B-C
	13 h 30 @ 15 h	D-E-F-G
	15 @ 16 h	H-I-J-K-L
	16 h @ 17 h 00	M-N-O-P-Q
	18 h @ 19 h	R-S-T-U
	19 h @ 20 h 30	V-W-X-Y-Z
28 août 2018	9 h à 13 h 30	Tous ceux qui seraient dans l'impossibilité de se présenter le 22 août

4. Surveillance des dîneurs :

Les frais de la surveillance des dîneurs seront payables en septembre.

Laissez-passer annuel :	210 \$ 1 ^{er} enfant 170 \$ 2 ^e enfant Maximum de 380 \$ annuellement par famille
--------------------------------	---

Les parents qui seraient dans l'impossibilité d'acquitter la totalité des frais pour le service des dîneurs en septembre pourront le faire en 2 versements :

Dates des versements :	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant
Septembre 2018	84 \$	68 \$
Janvier 2019	126 \$	102 \$

5. Service des repas chauds / Resto-Pop

Les élèves qui dînent à l'école peuvent avoir accès à un service de repas chauds. Ce service sera à nouveau disponible cette année à compter du 10 septembre. Le menu et le bon de commande seront disponibles lors de l'accueil administratif.

6. L'équipe-école 2018-2019

Directrice	Lysanne Gagnon
Secrétaire	Sarah Marier
Concierge	François Pilon
Éducatrice spécialisée	Sabrina Pomerleau

2 ^e année	Danielle Raby (291) Line Lalonde (292)
3 ^e année	Martine Rolland (391) Gaby Leblanc (392)
4 ^e année	Karine D'Alcantara (491) Marie-Josée Joyal (492)
5 ^e année	Lise Harvey (591) Vanessa Filion (592)
6 ^e année	Julie Lafrance (691 et 692) Karine D'Alcantara (692 Français)

Anglais	Gaby Leblanc et Vanessa Filion
Atelier musical	Rébecca Brouillard et à déterminer
Éducation physique	Jean-Sébastien Beckers
Piano	Nicole de Cristofaro et Ève Bourgoïn
Violon	Stéphanie Simard et Ghislain Bard

Surveillance du dîner	Carole Pesant Josée Tremblay À déterminer À déterminer À déterminer
-----------------------	---

La liste officielle vous sera transmise par courriel en septembre prochain.

En terminant, soyez assurés que notre équipe mettra tout en place afin que cette année scolaire soit des plus enrichissantes.